

Programme de coopération Algéro-Français PROFAS B+ relatif à la formation résidentielle à l'étranger au titre de l'année universitaire 2016-2017 (Enseignants/Chercheurs/Doctorants non salariés)

CODE :
 CRUEst

Fiche de contrôle de conformité réglementaire de candidat

Canevas 05

Nom, Prénom :	Etablissement :
Filière :	Pays d'accueil :
Tél :	E-mail :

01	Porte document	
	Nom	
	Prénom	
	Établissement	
02	Version électronique CD ou Clé USB	
03	Le nom du candidat existe dans sur le bordereau	
04	Fiche contrôle de conformité réglementaire (Canevas 5)	

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Pièces à fournir par <u>tous les candidats</u> :		
01	Le formulaire de candidature à une bourse PROFAS B+ 2016-2017 (à ne pas remplir à la main), visé par le directeur de thèse en Algérie et le co-encadreur ou le codirecteur de thèse en France. <i>Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.</i>	
02	L'attestation d'engagement PROFAS B+ (droits et obligations du boursier). <i>Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.</i>	
03	L'attestation de non-bénéfice d'une bourse de formation résidentielle à l'étranger d'une durée supérieure à 6 mois dans le cadre du doctorat, visée par le vice-recteur chargé des relations extérieures de l'université d'inscription en thèse pour les doctorants non-salariés ou de l'université de rattachement pour les doctorants enseignants-chercheurs. <i>Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.</i>	
04	Une copie du diplôme du baccalauréat et des diplômes universitaires obtenus : Copies lisibles (cachets, griffes et signatures)	
05	Une attestation de niveau de français en cours de validité (TCF niveau B2 minimum, DELF B2 ou DALF).	
06	Un curriculum vitae en français.	
07	Deux photos d'identité.	

Pièces à fournir par les candidats en co-encadrement de thèse:

01	Une copie de la lettre d'accueil dans un établissement universitaire en France. Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.	
02	Une copie des certificats d'inscription en doctorat en Algérie des années 2014-2015 et 2015-2016 : Copies lisibles (cachets, griffes et signatures) .	
	- année universitaire : 2014-2015	
	- année universitaire : 2015-2016	

Pièces à fournir par les candidats en cotutelle de thèse:

01	Une copie de la convention de cotutelle de thèse entre l'établissement universitaire algérien et l'établissement universitaire français ou une copie de la déclaration d'engagement à signer une convention de cotutelle d'ici le jury d'audition (<i>dans ce cas, utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie</i>).	
02	Une copie du certificat d'inscription en doctorat en Algérie de l'année 2015-2016 : Copie lisible (cachets, griffes et signatures) .	

Pièces à fournir par les doctorants enseignants-chercheurs:

01	Une copie du PV de la première installation pour les enseignants-chercheurs, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et les chercheurs permanents : Copie lisible (cachets, griffes et signatures) .	
02	Une copie de l'arrêt de titularisation pour les enseignants-chercheurs, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et les chercheurs permanents : Copie lisible (cachets, griffes et signatures) .	

Pièces à fournir par les doctorants non-salariés:

Date de naissance :		Age au 31/12/2016 : (Max. 30 ans)
01	Une attestation de non-exercice d'une activité rémunérée pour les doctorants non-salariés. <i>Utiliser le modèle téléchargeable sur le site du M.E.S.R.S. ou sur le site de l'Institut Français d'Algérie.</i>	

Observations de la CRUEst

.....

.....

.....

.....

Avis de la CRUEst :

01	Dossier complet	
02	Dossier à compléter selon les réserves ci-dessus	
03	Dossier non conforme (à refaire)	
04	Dossier non retenu (incomplet)	

